



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



Coupon de pré-inscription au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes" Courseulles / Mer – samedi 1er et dimanche 2 février 2020

Procédure de pré-inscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes" du samedi 1er et dimanche 2 février 2020, il convient d'adresser **au plus tard le 18 janvier 2020** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de pré-inscription qui figure au bas de ce document, accompagné du droit d'inscription :

- **Inscription individuelle = bulletin d'inscription + chèque de 8.00 € ;**
- **Inscription(s) par le Club = 1 bulletin d'inscription par archer + chèque du montant global des droits (nb d'archers X 8.00 €).**

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – www.tiralarc-cd14.fr - à partir du **22 janvier 2020**. Les derniers concours sélectifs sont ceux des **18 & 19 janvier 2020**.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés ou remboursés au club au cours de la semaine suivant le championnat.

✍

Je souhaite participer au championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes"
à Courseulles / Mer - Samedi 1 & dimanche 2 février 2020

Nom		Prénom	
n° licence		Club de	
Catégorie*	S1 – S2 – S3	Sexe*	Femme – Homme
Arc utilisé*	CL – CO BB (adultes & juniors)	<u>Inscription par le club :</u> Ce bulletin fait partie d'un envoi de accompagné d'un chèque de €	

* entourer

- **Inscription individuelle : bulletin + chèque de 8.00 €**
- **Inscription par le club : bulletin individuel + chèque de (nb X 8.00 €)**

Chèque à l'ordre de : **ARCHERS DE LA SEULLES**

Adresser le tout à : Marc HAUTEUR – CD 14
1 impasse des Jardins
14740 STE CROIX GRAND TONNE

Au plus tard le 18 janvier 2020.